

Compte rendu AG Lyon I du 11 mai

58 présents

1. Modalités de fonctionnement de l'Assemblée

Propositions : AG de travail plutôt que prise de décision en raison du peu de monde (pb de communication + infos contradictoires sur tenue de cette AG)

ODJ :

1. Points d'info
2. Action
3. Points Divers

Propositions de modification de l'ODJ :

- Convocation d'une autre AG cette semaine.
- Convocation d'une autre AG la semaine prochaine – transformation de cette AG en réunion pour discuter
- Importance de diffuser l'info sur la tenue de la prochaine AG

Vote sur les modalités de fonctionnement :

1. votons le principe de ne pas voter : 7
2. votons les motions de la CNU : Majorité
3. Votons sur tout : 5
4. abstentions : 2

2. Points d'info

A. Intervention au CEVU (Baptiste), suite à la dernière AG de Lyon I :

Une délégation de 5 personnes a porté au CEVU la motion votée à la dernière AG. Elle a été reçue par L Collet, puis à l'entrée du CEVU par G. Annat avant d'accéder au CEVU où la motion a été lue. La décision du CEVU de porter notes du contrôle continu à 3 ayant été refusée par le rectorat, il a donc été décidé d'appliquer le mode d'évaluation habituel. Finalement, le CEVU a refusé de voter tout mode d'évaluation qui serait refusé par le rectorat. La motion de l'AG a obtenu le vote suivant : 17 contre, 6 pour, 5 abstentions.

B. Info sur Lyon 2 : Modalités d'examens décidées au CEVU vendredi 15 mai. 3 options sont envisagées :

1. Validation automatique des UE
2. Examens sur corps présentiel (les cours effectivement dispensés) + cours sur internet pour étudiants mobilisés
3. Comme paris X, évaluation sur un sujet plus ou moins bateau afin de donner les UE aux étudiants.

Le blocage continue, mais difficile car stratégie d'enfoncement (des groupes de 50 étudiants forcent le blocage). Il reste des profs grévistes, même si les cours reprennent peu à peu. L'IFR d'Anglais a voté la reprise des cours mais les cours n'ont pas encore repris en raison du blocage. D'autres ont repris malgré le blocage. Par contre, en socio-anthropologie les cours n'ont pas repris.

C. Election de nouveaux délégués à la prochaine CNU : Deux des trois mandatés à la 10ème CNU par la précédente AG ne peuvent finalement y assister. Océane s'est désignée. Rappel, dans le cadre du mandat, de la plateforme de revendications (re)-votée par Lyon I le 21 avril :

L'AG rappelle ses 5 revendications :

- retrait du « projet de décret » sur les EC
- retrait de la LRU
- retrait du projet de mastérisation
- retour des 1030 postes supprimés en 2009 et plan pluri-annuel de créations d'emplois
- arrêt du démantèlement des organismes de recherche

D. Bilan AG STAPS du 20 avril : grève, tenue des examens et éventuelle rétention de notes (Jérôme) : Grève reconduite mais les examens se tiennent, avec option de rétention des notes.

Interventions diverses à ce sujet :

- Nécessité de rappeler que c'est le gouvernement qui prend les étudiants en otages, c'est lui qui porte la responsabilité de la situation. Il faut mettre le gouvernement en demeure de retirer ses projets. Il faut contraindre les syndicats à respecter nos revendications.

- D'accord, mais dans 2 mois, ce sont les enseignants qui sont sur le terrain et qui organisent ou pas les examens (mais il faudra être plus de 57).

Mastérisation ; le ministère a publié un petit livre vert, disponible sur internet. Ce livret présente deux alternatives, en France et en Europe, et propose trois scénarii, dont un, très libéral, qui envisage la suppression des concours, la mastérisation des formations et la contractualisation des personnels.

- Motion votée en AG à la Sorbonne le 7 mai, qui proteste contre le fait que la FSU et l'UNEF aient participé à des négociations sur la mise en place de la mastérisation, à ajouter à la coordination nationale.

E. Bilan AG du 6 mai en maths-info-bio : Le principe de la rétention de notes a été adopté la grande majorité, avec consultation composante par composantes à suivre. Vote sur la grève le jour des examens : absence très majoritaire. Un sondage électronique a été organisé pour compter les rétenteurs de notes.

La prochaine étape du mouvement à débattre et organiser : organisation des examens, rétention des notes

Propositions :

En ce moment, chacun se trouve isolément contraint de gérer ses UE et ses cas particuliers. Chaque étudiant va se retrouver confronté au problème de ses notes, de la validation ou non de ses UE, du mode de validation de ses UE.

Suggestion : grève du zèle. Appliquons les décrets au pied de la lettre.

Remarques d'un étudiant : La grève du zèle n'appuie que sur une revendication (statut ec) pas les autres revendications.

Modalités des examens : cours sur Internet, cela signifie-t-il que les profs ne servent plus à rien.

Réponses d'EC : La grève du Zèle retombera sur les étudiants, à terme 30% des formations de Lyon 1 seront supprimées. Ce sont les étudiants qui en pâtiront.

Pas de contradiction entre grève du zèle et autres modes d'action. Ce qu'il faut, c'est qu'on le fasse vraiment. Si on vote la rétention des notes, il faut que cela soit suivi massivement.

Pb des étudiants grévistes : Dans certaines disciplines, tous les cours ont eu lieu, mais certains étudiants étaient grévistes et seront pénalisés.. Aucun moyen d'influer sur les décisions de collègues qui ne soutiennent pas la grève.

3. Actions

A. Rappel : Mardi 12 mai, à partir de 9h30 Amphi Lavoisier : [Journée Enseignement, Recherche, Santé - Le futur d'une restructuration annoncée](#)

Voir <http://math.univ-lyon1.fr/~univanzero/doku.php>

B. Jeudi : Manifestation enseignement sup et recherche (convergence avec la santé) à 11H00 Terreaux

C. Jury de Bac (Eric)

L'intersyndicale a discuté de l'opportunité ou non de ne pas présider les jurys de bac, insisté sur la nécessité de faire en sorte que la mesure ne soit pas mal interprétée. La réunion préparatoire pourrait être l'occasion d'informer public et média. L'intersyndicale propose de travailler à un communiqué de presse + organisation d'un rassemblement devant le lycée.

Un groupe de travail sera constitué pour participer à cela. Si vous êtes intéressés, contactez Eric après l'AG. Pour la suite, envoyer un mail sur la liste de mobilisation.

4 Divers

Appel à Témoignage sur la vidéosurveillance et la surveillance policière dans les manifestations. Un groupe de militants pour les droits de l'homme, de militants contre la vidéosurveillance et de juristes travaille sur les bavures policières et les abus liés à la vidéosurveillance. Envoyez tous témoignages documentés à Sylvie.commaret@free.fr

5. Motions diverses

A. Proposition de motion pour la 10 ième CNU (mercredi 13, à Marne-la-vallée) :

Voir annexe B. Le point clé de cette motion est la création d'une commission thématique « Pour une démocratie de la connaissance et une politique universitaire de l'interdisciplinarité ».

Est-ce le rôle de la CNU de définir un programme de recherche scientifique ?

Cette proposition n'est-elle pas une redite des états généraux ? Il est peu probable que cette commission soit plus écoutée.

Cela ne dilue-t-il pas les revendications

Résultat du vote pour soutenir cette motion à la CNU :

NPPV 1 :

Contre : majorité
Abstentions : 7

B. Proposition de soutien à la motion proposée par l'AG de la Sorbonne, modifiée :

Adresse à G. Ascheri et J.B. Prévost :

Nous dénonçons le gouvernement, responsable du pourrissement de la situation et qui menace la tenue des examens

L'Assemblée Générale de Lyon I réaffirme / Nous réaffirmons :

Ce pourquoi nous sommes en lutte, ce qui forge notre unité, c'est l'exigence du retrait du décret sur le statut des enseignants chercheurs et le retrait de la réforme de masterisation des concours de l'enseignement.

Nous apprenons que des groupes de travail, pilotés par le ministère et chargés de mettre en place dans le détail la masterisation des concours, se réunissent avec

- 1. les dirigeants de la FSU (syndicat majoritaire des enseignants-chercheurs) et l'Unef.*
- 2. les dirigeants de certains syndicats.*

Comment comprendre ? Alors que nous sommes en grève depuis 14 semaines pour le retrait de la masterisation des concours, nous voudrions savoir pourquoi

- les dirigeants de la FSU et de l'Unef*
- les dirigeants de ces syndicats*

participent à son application contre leurs syndiqués.

Assurément, personne ne pourrait comprendre que se mette en place la masterisation

- avec les dirigeants de la FSU et de l'Unef,*
- avec les dirigeants de ces syndicats*

ce qui irait à l'encontre de notre mouvement.

Nous voulons des réponses.

Nous proposons à la CNU d'élire une délégation pour porter ces revendications dans l'unité avec les 8 confédérations syndicales au ministère.

Commentaires :

- Faut-il qu'à 50 on vote une motion critiquant 2 syndicats.
 - Il ne s'agit pas d'antisyndicalisme. C'est pousser à l'unité des syndicats et de la CNU.
- Il est décidé de reporter la discussion et le vote de ce texte (à amender) lors d'une prochaine AG

C. Prochaine AG : mardi 19 mai à midi (amphi Astree)

Pour : Majorité
Abstentions : 6
Contre : 5

Plusieurs points à l'ordre du jour n'ont pas été abordés, dont la proposition de lettre aux candidats aux élections européennes ci-dessous.

Annexe A

Lettre ouverte aux candidats aux élections européennes

Madame, Monsieur,

Voici plus d'un an et demi que les chercheurs sont mobilisés pour sauver la recherche française dangereusement menacée, notamment par le démantèlement des Établissements Publics à caractère Scientifique et Technologique. Depuis plus de quatorze semaines, l'université française est à son tour secouée par la plus grave crise qu'elle ait traversée depuis des décennies. D'innombrables pétitions, articles, motions, explications, requêtes, argumentaires en tout genre ont été écrits, envoyés et publiés pour dénoncer les projets du gouvernement visant à briser le pacte républicain autour de l'université et de la recherche et à livrer celles-ci aux lois de la concurrence interne, de la privatisation des moyens, de la précarité des emplois, de la mise sous tutelle des chercheurs, de la dénaturation des concours nationaux de recrutement des enseignants, etc. Des dizaines de manifestations, de rondes d'obstinés, d'actions de sensibilisation, de cours délocalisés, d'actions de toute sorte ont été organisés dans tout l'hexagone. Au bout de toutes ces semaines de protestation argumentée et légitime, aucune réponse crédible n'a été apportée par le ministre de l'Éducation Nationale ni la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le mensonge, le déni de la réalité, l'obstination idéologique – sans parler de trop nombreux cas de répression policière et de chantage administratif – ont été les seules réactions enregistrées. Aujourd'hui, la question de la validation du semestre se pose et l'on essaie de faire reprendre les cours aux enseignants en lutte pour donner un semblant de validité à des examens et des diplômes qui seront, de toute façon, en grande partie vidés de toute légitimité dans de nombreux départements d'universités.

Cela a assez duré. Au-delà des nombreuses lâchetés, des arrangements, des compromissions et de la lassitude qui finissent par miner le mouvement – ce qui est le résultat espéré par la stratégie de pourrissement menée par le gouvernement – l'une des raisons majeures de cette situation invraisemblable est le désintérêt de la classe politique pour cette question universitaire et de la recherche, trop aisément rejetée comme n'étant que « corporatiste ». Or, elle ne l'est pas : nous nous battons pour des principes républicains, pour la défense de la fonction publique, pour la qualité de l'enseignement et de la recherche en France, pour la formation de la jeunesse de demain. Notre combat s'inscrit au cœur de la question des orientations que notre pays s'appête à suivre.

Il est plus que temps que les responsables politiques fassent de cette question une priorité. Il faut faire obstacle à cette politique de destruction de l'enseignement et de la recherche qui risque, si elle est menée à son terme, de faire régresser la France de façon radicale pour de nombreuses années à venir.

Nous en appelons donc solennellement à la représentation politique de ce pays au moment où se présentent de nouvelles élections pour le parlement européen. Nous engageons les partis qui présentent des candidats à se prononcer clairement et à se battre haut et fort et sans relâche, à nos côtés, jusqu'à obtention de l'abrogation des décrets incriminés. Nous attendons qu'ils dénoncent avec nous la L.R.U. et remettent explicitement en cause la stratégie de Lisbonne qui est la base, à l'échelle européenne, du démantèlement programmé de l'Université. En aucun cas nous ne donnerons nos voix aux partis en lice qui n'auront pas apporté leur soutien public et effectif à nos revendications. Le temps presse.

Le 7 mai 2009,

Pierre Dubois (P.U, Tours)

Sarah Hatchuel (P.U, Le Havre)

Monica Michlin (MCF, Paris IV-Sorbonne)

Nathalie Vienne-Guérin (PU, Montpellier)

Annexe B

Proposition de motion

Pour une démocratie de la connaissance et une politique universitaire de l'interdisciplinarité

(10^e Coordination nationale universitaire -13 mai 2009)

- Motivation du projet

14 semaines et 9 coordinations nationales universitaires ont permis de construire un dispositif de résistance active et unitaire face aux contre-réformes impulsées par les pouvoirs publics dans les domaines de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la formation des enseignants : mise en place de la LRU, mastérisation de la formation des enseignants, réforme du statut de l'enseignant-chercheur...

Etant donné le refus catégorique du gouvernement de satisfaire ces légitimes revendications, une deuxième étape est à franchir, qui doit contribuer à alimenter la mobilisation universitaire et à la transformer en force de débat et de propositions critiques et constructives : il s'agit de promouvoir et d'inventer, au sein même des universités et du secteur de la recherche, des solutions alternatives à l'instrumentalisation du système public qui conduit aujourd'hui à un mode de développement purement comptable, anti-humaniste et anti-démocratique. Elles procéderaient d'une évaluation critique des dispositifs institutionnel et programmatique des ministères, lesquels s'inscrivent dans le contexte de l'« Economie de la connaissance » (stratégie de Lisbonne).

- Motion proposée : création d'une commission thématique « *Pour une démocratie de la connaissance et une politique universitaire de l'interdisciplinarité* »

Le dispositif stratégique mis en place pour l'édification d'une « Economie de la connaissance » définie à Lisbonne (par le Conseil Européen de mars 2000) se traduit par un ensemble de mesures à la fois institutionnelles et programmatiques, qui remettent en cause la liberté de recherche et d'enseignement de même que l'égalité entre champs disciplinaires, entre universités, entre régions, entre enseignants comme entre étudiants.

o *Critique du dispositif institutionnel*

La paupérisation et la privatisation des missions de l'Université va de pair avec la création de structures parallèles et concurrentielles, visant à renforcer la recherche comme stricte ressource du développement économique au détriment de la recherche fondamentale, de l'articulation de la recherche et de la formation, et d'un enseignement supérieur à vocation de service public : création des pôles régionaux de compétitivité et des pôles d'excellence (plan Campus) contrôlés par l'industrie, création de l'ANR et de l'AERES gérés par l'exécutif au détriment du CNRS comme pôle central et autonome de la recherche nationale, menace de destruction des IUFM et des IUT comme instituts indépendants de formation des enseignants et des techniciens... Simultanément se profilent la casse et la privatisation de l'Ecole comme service public d'éducation au profit des établissements privés ou confessionnels bénéficiant du soutien de l'Etat.

o *Critique du dispositif programmatique*

Par une refonte complète du dispositif institutionnel, le gouvernement entend instaurer une instrumentalisation sélective des sciences et des techniques pour les besoins des marchés,

ce qui conduit à une marginalisation proportionnelle des sciences humaines et sociales, des Humanités, des Lettres et des Arts, considérés comme moins rentables et inadaptés au marché de l'emploi. Ce déséquilibre entre les champs disciplinaires entraînera à terme des conséquences catastrophiques en matière de transmission aux nouvelles générations des savoirs, des cultures et des systèmes de valeurs, à l'échelle nationale.

○ ***Pour une alternative démocratique de recherche et d'enseignement***

La motion de la 9^e CNU (28 avril dernier) stipule la nécessité de maintenir et de promouvoir un cadre d'exercice conforme aux valeurs humanistes et démocratiques :

« En défendant les universités et les organismes de recherche, nous ne défendons pas seulement les universitaires mais un idéal démocratique et laïc opposé à celui du gouvernement (droit à la connaissance pour tous, droit de choisir sa filière sans discrimination financière ni territoriale, droit de s'engager dans des études qui n'ont aucune rentabilité immédiate mais qui sont d'une valeur essentielle pour la société, liberté de la recherche et de l'enseignement). Nous refusons la logique de mise en concurrence des universités et des membres de la communauté universitaire, scientifique et éducative, implicite dans ces décrets, et nous réaffirmons les valeurs de coopération et de solidarité dont la recherche et l'enseignement se nourrissent.

Face à la menace que ce gouvernement fait peser sur ces principes fondateurs, nous appelons l'ensemble de la communauté universitaire, scientifique et éducative, ainsi que tous les citoyens, à défendre ces valeurs sans concession et à les promouvoir.

L'université française doit continuer à être le cadre de la démocratisation du savoir pour la formation de citoyens libres et responsables. »

Pour la réalisation de cet objectif, une commission thématique est créée par la 10^e CNU, dont les tâches seront les suivantes : l'étude critique du système stratégique mis en place et la conception d'alternatives démocratiques, solidaires et viables émanant de la communauté de recherche et d'enseignement elle-même et à même de promouvoir le cadre d'exercice. Les principes retenus sont entre autres les suivants :

- promouvoir la coopération et la solidarité interdisciplinaires, en particulier à l'égard des disciplines discriminées en valorisant la fonction critique et utopique des sciences sociales et des humanités au sein de la société.

- défendre et renforcer les Unités Mixtes de Recherche pour développer les associations pluri- et transdisciplinaires entre les organismes de recherche et les universités.

- favoriser les échanges entre les cultures de recherche et soutenir leur parité institutionnelle contre les politiques d'uniformisation et de négation des singularités disciplinaires.

- favoriser et soutenir l'émergence de nouvelles disciplines en explorant et en développant les liens de recherche entre les sciences exactes et les sciences humaines et sociales, notamment les relations entre Humanités et disciplines scientifiques.

Ces réflexions pourront être conduites en concertation avec des membres d'autres coordinations (CNFDE, CNLL, AG nationale « Ecole en danger », coordination étudiante...).

Les résultats des travaux de cette commission seront diffusés dans le monde universitaire et de la recherche, auprès des élus et de l'opinion publique et envoyés au ministère après accord de la CNU.

Motion proposée le 10 mai 2009 par :

-Arnaud Bernadet, MCF en littérature française (Besançon)

-Martine Boudet, Docteure en littérature française, agrégée de Lettres Modernes (Toulouse)

-Claude Boutin, MCF H.Cl. Honoraire en Sciences de la Vie (Toulouse)

-Yannick Lefranc, MCF en didactique des langues (Strasbourg)

-Pascal Maillard, PRAG en littérature française (Strasbourg)